

relèvent encore de l'autorité du représentant d'un gouvernement communiste serait les terrifier et les exposer à de dangereuses mesures de coercition.

Il est donc aussi surprenant que scandaleux d'apprendre que c'est justement ainsi qu'agit encore maintenant la division des passeports du ministère des Affaires extérieures.

Beaucoup de ces personnes avaient besoin de papiers d'identité, étant donné qu'elles avaient abjuré une nationalité travestie en rouge. Nous avons, par exemple, en notre possession des lettres émanant de la division des passeports d'Ottawa ainsi conçues: "Je regrette que la délivrance d'un certificat d'identité doive être refusée jusqu'à réception du refus de l'ambassade de l'URSS de renouveler le passeport existant". Pourquoi l'ambassade de l'URSS refuserait-elle l'occasion de continuer à exercer une influence sur les réfugiés que rejettent entre ses bras ceux auxquels ils s'adressent pour échapper à une situation terrible?

Pourquoi certains de nos fonctionnaires doivent-ils aider les représentants des Soviétiques résidant parmi nous à maintenir les réfugiés dans une dangereuse dépendance de centres dont le caractère subversif est amplement prouvé? Si le devoir d'humanité envers le réfugié n'est pas assez convaincant, celui que dicte la prudence à l'égard de la sécurité de notre propre pays devrait suffire.

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, il me répugne d'interrompre le député; il me permettrait sans doute de dire dès maintenant que la lettre qu'il a citée ne représente pas l'attitude du ministère à cet égard et qu'elle a été émise par erreur.

M. Low: Je remercie beaucoup le ministre. A la vérité, je suis heureux qu'il en soit ainsi. J'ai été fort inquiet lorsque j'ai lu l'article de fond en question, surtout lorsque j'ai obtenu copie des lettres citées dans cet article. Sauf erreur, il s'agissait d'une dame du nom de Golokoloşova. Je suis heureux que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous assure que telle n'est pas la ligne de conduite du ministère. Je dis immédiatement que je ne critiquais aucunement les fonctionnaires du service des passeports. J'ai toujours constaté qu'ils s'acquittaient de leur tâche, à ce service, d'une façon très efficace et qu'ils se montraient sans cesse fort serviables. J'étais bien sûr que, s'ils avaient agi comme l'indiquait l'article de fond, c'était parce qu'il s'agissait d'une ligne de conduite officielle ou d'une erreur, ainsi qu'on l'a indiqué, plutôt que d'un acte délibéré de leur part.

Monsieur l'Orateur, la plupart des députés sont sans doute heureux de lire dans le discours de Son Excellence que nous serons invités à approuver de nouvelles mesures d'assistance au titre des secours et du rétablissement, ainsi que de l'aide technique et du maintien de notre participation au plan de Colombo. A l'heure qu'il est, le Canada pourrait fort bien verser beaucoup plus à ces fins qu'il ne l'a fait l'an dernier et l'année précédente. Comme on l'a déjà signalé à la Chambre cet après-midi, d'énormes excédents de denrées alimentaires s'accumulent dans

toutes les parties du pays. Dans certains cas, ces excédents sont devenus un véritable danger pour nos producteurs de denrées de base. On s'en est servi comme d'un prétexte pour avilir les prix payés à nos cultivateurs, nos pêcheurs et nos producteurs de fruits. Et cependant, tandis que nous nous demandons comment mettre à l'abri et en sûreté les abondantes récoltes de cette année, des millions d'êtres humains habitant d'autres parties moins favorisées du monde meurent de faim ou livrent une bataille perdue d'avance contre la pauvreté et l'ignorance.

Les États-Unis sont aux prises avec un problème semblable au nôtre et, peut-être, un peu plus grave que le nôtre. En vertu de son programme de soutien des prix, le gouvernement de ce pays a acquis des denrées alimentaires d'une valeur de trois milliards et demi.

Ses entrepôts sont remplis à craquer. Une bonne partie de ses denrées sont périssables et se gâtent. Le président Eisenhower a demandé en juin dernier au Congrès de lui accorder le pouvoir législatif nécessaire pour donner aux populations nécessiteuses de pays étrangers des excédents alimentaires d'une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars. Le président a alors souligné la folie de laisser pourrir des aliments dans des entrepôts fédéraux alors que la famine sévit à plusieurs endroits outre-mer. Il estime sans aucun doute que les excédents qui sont devenus des entraves politiques aux États-Unis peuvent constituer des atouts diplomatiques à l'étranger. Il juge également que l'on devrait sincèrement s'efforcer de distribuer ces excédents dans toutes les parties du monde.

Le Congrès a accordé au président le pouvoir d'écouler de vastes quantités de ces excédents d'une façon qui est destinée à gagner des amitiés à l'Occident. Je me suis réjoui de voir les États-Unis agir comme ils l'ont fait. J'ai été heureux surtout de remarquer que le président s'est déclaré disposé à vendre les excédents alimentaires aux pays qui voudraient les acheter, et qu'il en accepterait le paiement en leurs propres devises, si c'était là le seul moyen qui s'offrirait à ces pays de combler leurs déficits commerciaux envers les États-Unis. Certains d'entre nous, à la Chambre, ont instamment demandé au Gouvernement de donner plus de souplesse à sa politique commerciale rigide et injustifiable, et de prendre des mesures analogues.

Puis-je signaler en passant qu'il eut été fort agréable en 1945, alors que se déroulait le débat sur les accords de Bretton-Woods, d'entendre le chef du parti cécéliste formuler les propositions qu'il a faites cet après-midi.